

05 62 64 84 51
contact.cias@cdcaag.fr



Centre Intercommunal d'Action Sociale

La Gravière 32300 Idrac-Respaillès
05 62 64 81 51 / contact.cias@cdcaag.fr

Service d'Aide à Domicile / Portage de repas

La Gravière 32300 Idrac-Respaillès
05 62 66 82 35 / cias.saad@cdcaag.fr

Service de Soins Infirmiers à Domicile

Au Village 32300 Montaut d'Astarac
05 62 65.26.89 / cias.ssiad@cdcaag.fr

EHTM / Habitat inclusif

Au Village 32300 Montaut d'Astarac
05 62 64 27 93 / cias.ehtm@cdcaag.fr

Service autonomie à domicile

Le personnel du CIAS intervient dans les 37 communes qui composent le territoire d'Astarac Arros en Gascogne

Favoriser le maintien ou le retour à domicile en préservant ou améliorant l'autonomie de la personne



Réaliser des prestations d'aide et d'accompagnement à la personnes pour les actes de la vie quotidienne

Participer à la relation entre le bénéficiaire, la famille et les organismes externes



Apporter un soutien moral aux personnes accompagnées

Prevenir ou retarder l'aggravation de la dépendance



Contribuer au maintien et au développement des activités sociales



Centre Intercommunal d'Action Sociale
Lieu dit «La gravière» 32300 Idrac-Respaillès
05 62 64 84 51 | contact.cias@cdcaag.fr | www.cdcaag.fr

Séniors

Un ensemble de services pour bien vieillir

Service autonomie à domicile

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Aide matérielle, relationnelle et sociale

Service Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

Aide à l'accomplissement des actes essentiels

Portage de Repas

Livraison de repas à domicile

Hébergement Temporaire / Habitat inclusif (EHTM)

Hébergement de personnes âgées

SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE

Le service autonomie à domicile a pour vocation de faciliter la coordination et la création de passerelles entre la structure d'aides (SAAD) et de soins (SSIAD) via une simplification des démarches et d'un guichet unique.

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le SAAD assure au domicile des personnes, l'ensemble des actes de la vie quotidienne afin de prévenir la perte d'autonomie.

Pour qui ?

- Les personnes en perte d'autonomie (+ 60 ans)
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes atteinte de pathologie (- de 60 ans)

Pour quoi ?

- Aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne hors actes médicaux : lever / coucher, toilette, repas, soins d'hygiène, assistance administrative, stimulation, relais de l'aidant...
- Aide à l'entretien du logement, aux courses, repassage...
- Contribuer au maintien de la vie sociale en accompagnant les personnes dans leurs activités (intellectuelles, sensorielles et motrices) et déplacements.



Service de qualité, adapté aux besoins de chacun

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Le portage de repas à domicile permet au public en perte d'autonomie de continuer de bénéficier de repas équilibrés et adaptés favorisant ainsi le maintien à domicile.

SAAD

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 05 62 66 82 35

Mail : cias.saad@cdcaag.fr

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS

Le SSIAD apporte aux bénéficiaires, sur prescription médicale, une aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, un soutien aux familles et un accompagnement en fin de vie.



Dispenser à domicile des soins aux personnes âgées et/ou en situation d'handicap

Pour qui ?

Le SSIAD intervient sur prescription médicale auprès :

- des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie,
- des personnes de moins de 60 ans en situation de handicap ou atteintes d'une maladie chronique.

Pour quoi ?

Les interventions du SSIAD ont pour objectifs :

- de prévenir la perte d'autonomie,
- d'éviter une hospitalisation,
- de faciliter le retour à domicile après une hospitalisation,
- de retarder une entrée dans un établissement d'hébergement.

Prise en charge

La durée initiale de prise de charge est de 30 jours, renouvelable par période de 3 mois.

SSIAD

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tél : 05 62 67 67 50

Mail : cias.ssiad@cdcaag.fr

EHTM

La résidence se situe à Montaut sur le territoire Astarac Arros en Gascogne entre Mirande et Trie-sur-Baise. L'établissement répond à l'isolement des personnes âgées en milieu rural et permet le droit au répit des aidants familiaux. Elle offre un cadre privilégié, au cœur de la campagne, dans un village ancien et avec une vue imprenable sur la chaîne des Pyrénées.

Il comprend 9 chambres individuelles et 3 chambres doubles, un espace partagé de vie commune et un parc arboré.



Accueil de jour et hébergement temporaire

Pour qui ?

L'établissements propose des services aux :

- personnes âgées de 60 ans et plus, nécessitant une prise en charge non médicale et de courte durée,
- personnes âgées de moins de 60 ans sur dérogation,
- personnes devant faire face à des difficultés passagères : absence momentanée de la famille, isolement, convalescence, inadaptation du logement en hiver,
- personnes en situation de handicap.

Les formules

- Accueil de jour : de 8h à 19h
- Court séjour : 3 mois maximum, renouvelable 1 fois par an

HABITAT INCLUSIF

Voisin de l'EHTM, le bâtiment destiné à l'habitat inclusif est composé de 6 logements (4 T2 et 2 T1bis). Il est réservé aux personnes âgées et en situation de handicap afin de permettre à ces publics une alternative à la vie à domicile et à la vie en établissement. Les habitants ont leur espace privatif, tout en partageant des espaces communs et projets de vie.

EHTM / Habitat inclusif

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél : 05 62 64 27 93

Mail : cias.ehtm@cdcaag.fr